

EXPRESSION LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

Groupe "Des engagements et des actes pour Deuil-La Barre"

Privatisation d'aéroports de Paris : le RIP est lancé

La consultation publique devant recueillir 4,5 millions de signatures pour tenter d'enterrer le projet de privatisation d'Aéroports de Paris a débuté le 13 juin pour 9 mois, suite au feu vert du Conseil constitutionnel donné à la proposition de référendum d'initiative partagée (RIP) lancée par 248 parlementaires de tous bords. Nous avons donc 9 mois pour recueillir par voie électronique l'approbation d'au moins 10 % du corps électoral, soit 4,7 millions de signatures. Si le seuil des 10 % du corps électoral est atteint en faveur de l'arrêt de la privatisation, le parlement aura 6 mois pour examiner la proposition de loi qui sera soumise à référendum par les initiateurs du RIP. Le président de la République devra ensuite organiser ce référendum sans toutefois n'avoir aucun délai fixé, de quoi reporter toute décision aux calendes grecques.

Aujourd'hui, le gouvernement semble souffler le chaud et le froid sur le RIP. Il semblerait en effet que soit à l'étude un allongement à trois, voire quatre années, contre une actuellement, du délai d'intouchabilité, c'est-à-dire de la durée pendant laquelle une loi nouvelle ne pourrait pas être abrogée via un RIP. Cette mesure restrictive serait contradictoire avec les propos du Président de la République annonçant fin avril qu'il envisageait d'abaisser à 1 million de signatures, contre environ 4,7 actuellement, le seuil pour déclencher un RIP.

Comme nous l'avons fait pour le projet de terminal 4 de l'Aéroport Roissy CDG en faisant voter par le Conseil municipal à l'unanimité un avis défavorable, de même que le Conseil départemental, il nous appartient de nous mobiliser pour protéger les deuillois des nuisances et des gênes occasionnées qui seront difficilement acceptables par les populations survolées.

Nous lançons un appel à tous les deuillois afin qu'ils se mobilisent nombreux en signant pour le déclenchement d'un référendum sur le sujet de la privatisation d'ADP. Il suffit de se rendre sur le site internet dédié <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/> Si vous ne disposez pas d'un ordinateur, vous avez la possibilité de vous rendre au service de l'état civil aux heures d'ouverture de la mairie afin de remplir un imprimé CERFA.

Il faudra être prudent quant à la formulation de la question posée par le Gouvernement qui joue sur l'ambiguïté !

Attention, soyons vigilants de ne pas nous faire voler notre espace démocratique et participons nombreux au déclenchement citoyen de ce référendum !

Muriel Scolan, Maire de Deuil-La Barre, vice-présidente du Conseil départemental et le Groupe Des Engagements et Des Actes (DEDA) www.murielscolan.com

 [muriel.scolan](https://www.facebook.com/muriel.scolan)

Groupe d'opposition "Changez Deuil" Élus minoritaires, élus à part entière !

La municipalité de nouveau dans la tourmente

On se souvient qu'en 2016, la municipalité avait décidé de fermer brutalement la crèche familiale entraînant la suppression de 29 postes d'assistantes maternelles assortie de nombreux licenciements secs. N'ayant reçu aucune proposition de reclassement, nombre d'entre elles avait saisi le tribunal administratif de Cergy. Ce dernier a rendu son jugement en avril dernier en donnant raison aux assistantes maternelles et en annulant les licenciements, fragilisant ainsi le processus de baisse des dépenses mis en avant par la municipalité.

Là encore, la mise en œuvre de cette décision très contestable (suppression d'un service pour les Deuillois) a été marquée d'un certain amateurisme. Sachant qu'une partie des assistantes maternelles étaient proches de la retraite, une approche plus progressive et conciliante eût été beaucoup plus judicieuse et aurait évité de se retrouver dans une telle situation.

Vous avez dit fake news ?

La statue de la Galathée agite beaucoup les réseaux sociaux et certains élus de la majorité n'hésitent pas à y brandir des arguments chocs.

Ainsi, à une interrogation sur le financement de la statue, il a été répondu que la commune n'était plus endettée depuis le 1^{er} janvier ! Rappelons que la dette de la commune au 1^{er} janvier s'élevait à plus de 31 M€...

De même, a-t-il été affirmé que 70% des Deuillois étaient favorables à la statue. En réponse à la question que nous avons posée en Conseil Municipal sur l'origine de ce chiffre de 70%, il nous a été répondu que c'était une impression générale basée sur des posts lus sur le sujet et le nombre de smileys qui y apparaissaient ! Ne votez plus, « likez » !

Notre groupe souhaite un bon été à tous les Deuillois en espérant qu'il ne sera pas trop caniculaire.

Fabrice Rizzoli, Alain Parant, Brigitte Goch Bauer, Vincent Gayrard pour le groupe « ChangeZ Deuil », et Othman Allaoui conseiller municipal d'opposition site <http://changerdeuil.fr/>  [changez.deuil](https://www.facebook.com/changez.deuil)

Groupe "Union Républicaine pour l'Avenir de tous les Deuillois"

Cette année s'achève avec des fortes chaleurs qui auront beaucoup perturbé nos enfants, surtout les plus âgés lors du passage de leurs examens. Ces vacances qui approchent seront donc bien méritées ! Et nous espérons qu'elles vous apporteront le repos tant mérité.

Nous aurons fini notre année municipale par des décisions qui n'auront pas fait l'unanimité : - nous aurons encore une fois voté contre les différentes augmentations lors du dernier conseil municipal.

Le mois de septembre nous oblige à retrouver notre quotidien fait de fournitures scolaires, de dépenses pour nos enfants. Nous nous refusons à ce que vous payez davantage pour les services extrascolaires !

Comme la majorité se plaît tant à le dire, la situation financière de la ville se porterait de mieux en mieux. Pourquoi alors vous obliger à dépenser plus ! On nous parle d'inflation... En quoi l'inflation pourrait impacter le prix d'une carte de bibliothèque ? - la fin de la construction de la Galathée. Après près d'un an de travaux, celle-ci a été inaugurée samedi 28 juin sous une très forte chaleur. Encore une fois, ce projet n'a absolument pas fait l'unanimité. De nombreux Deuillois ont exprimé leur désaccord avec ce projet dont le budget reste conséquent lorsque l'on sait les efforts financiers que vous avez dû fournir depuis deux ans.

Car nous souhaitons finir cette expression libre par une note positive, nous nous réjouissons des différents travaux qui ont lieu dans notre ville : alors que les élections approchent les trous disparaissent dans les routes, les jeux du parc Winston Churchill seront changés. Vivement la rentrée !

Anne-Gaëlle Maerten et Audrey Guilbaud deuiluneautrevoie@gmail.com